

CONSEILS POUR DENTISTES

Version 16 mars 2020

1. Contexte

Il existe actuellement **une transmission étendue du SRAS-CoV-2** en Belgique. Cela signifie qu'il n'est plus possible d'identifier les groupes à risque sur la base des antécédents de voyage. Le gouvernement a donc déployé un maximum d'efforts dans les mesures de distanciation sociale. Le virus SRAS-CoV-2 est principalement transmis par gouttelettes. Les personnes qui ne toussent ou n'éternuent pas ne sont en général rarement contagieuses, même si le virus est détectable sur un frottis nasopharyngé.

De façon générale, il est conseillé à la population d'éviter les contacts sociaux inutiles et de rester à la maison si elle présente des symptômes. Les médecins généralistes devraient, dans la mesure du possible, travailler par téléphone pour les personnes présentant des symptômes respiratoires et ne procéder à un examen clinique que s'ils portent des masques et des gants chirurgicaux.

2. Mesures pour les dentistes

Le dentiste occupe une position particulière, car les appareils dentaires tels que les turbines et les détarteurs à ultrason provoquent des aérosols. Un masque chirurgical ne protège pas suffisamment contre les aérosols.

En général :

Il est recommandé que :

- les patients soient encouragés à prendre contact par téléphone s'ils présentent des symptômes respiratoires plutôt de se rendre au cabinet
- les traitements non urgents soient reportés

Pour chaque patient qui présente des symptômes respiratoires (y-inclus les symptômes faibles)

- les traitements non urgents doivent être reportés
- si le patient se présente néanmoins au cabinet, il doit être isolé le plus rapidement possible
- pour les traitements urgents
 - le patient doit être isolé (spatialement ou temporellement) des autres patients
 - le dentiste doit se protéger avec un masque FFP2, un tablier, des gants et des lunettes avant d'effectuer le traitement
 - s'il ne dispose pas d'un tel équipement de protection, il doit orienter le patient vers un confrère pour les soins nécessaires. Le confrère doit être informé de l'arrivée du patient.

Pour les patients asymptomatiques:

- un bain de bouche avec la peroxyde d'oxygène à 1% ou de la povidone à 0.2% et/ou l'usage d'une digue dentaire, en combinaison avec une aspiration chirurgicale, permettent de minimiser la production des aérosol infectieux¹
- il est recommandé au dentiste de porter un masque FFP2, des lunettes, un tablier et des gants lors de procédures générant des aérosols.
- pour les procédures où aucun aérosol n'est libéré, une protection avec un masque chirurgical, des gants et des lunettes est suffisante.

Bien entendu, les mesures générales d'hygiène pour la population s'appliquent également au dentiste. Cela signifie, entre autres, que le dentiste reste à la maison s'il présente des symptômes respiratoires (même légers).

En collaboration avec :



¹ Peng X et al. International Journal of Oral Science (2020)12 ;9 <https://doi.org/10.1038/s41368-020-0075-9>